

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 30 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt et le 30 juillet, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace DEYDIER à UCEL, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIEILHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 19H10 en présence de :

PRESENTS : M BOCCARD, MC SAUSSAC, M ALLAMEL, A BEL, M BOUSCHON (proc de MF TASTEVIN), , K ESSAYAR, C FAURE, P GAILLARD, R KAPPEL, JY MEYER (proc de J DAUMAS), I NGUYEN, B PERRUSSET, , E ROCHE, J SOUBEYRAND (proc de S CIVIER), P MAISONNEUVE (proc de J SEBASTIEN), JF DURAND, JC COURT, A DELAYGUE, JY PONTHER, S GENEST, G SAUCLES (proc de C PASTRE), R MOULIN, P DUPONT, D BERAL, B TEYSSIER, J LAFFONT, M GUYON, G ANTONY, Ph ROUX, P CORTIAL, MF MARTIN, JL ARNAUD, G FANGIER, S REYNIER, C WIOT, M CHAZE, V VANDUYNLAGER, J BOYER, A CHARROUD, G DOZ, M CEYSSON, B SOUCHE, F CHASSON, A ROUSSET, TOURVIEILHE (proc de M TAUPENAS) et A LAURENT.

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 46

Procurations : 6

Votants : 52

Absents :

Date de convocation : 24/07/2020

Secrétaire de séance : Cécile FAURE

Absents : .

En présence des suppléants non votants : S CAVIGGIA, P AYMARD, JP MARRON et O BOISSIN.

Objet : Syndicat Départemental d'Equipement de l'Ardèche. Désignation des délégués.

Le SDEA regroupe le Département de l'Ardèche, les communes, les groupements de communes et les établissements publics.

Le conseil communautaire doit désigner 1 délégué titulaire parmi les conseillers communautaires.

L'élection a lieu à bulletin secret au scrutin uninominal majoritaire à 3 tours.

A l'issue du 1^{er} tour aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue un second tour est organisé.

Sandrine GENEST absente donne procuration pour le second tour à Marie-Christine SAUSSAC.

Nombre de votants : 52	Bulletins nuls : 0	Suffrages exprimés : 52	Majorité : 27
------------------------	--------------------	-------------------------	---------------

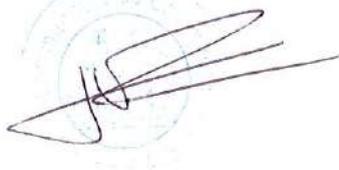
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré désigne, au second tour, pour représenter la CCBA :

DELEGUES	PRENOM	NOM
Titulaire	Max	BOUSCHON

Pour extrait certifié conforme

Fait à UCEL, le 31 juillet 2020

Le Président, Max TOURVIEILHE



Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20200730-DEL30072020-23-
DE
Date de télétransmission : 05/08/2020
Date de réception préfecture : 05/08/2020